

Aides financières : « Faire valoir ses droits »

QUELQUES EXPLICATIONS

- Ne sont listées, ci-après, que les aides financières, les droits sont identiques à titre de rappel indicatif
- Le choix a été fait de lister les aides suivant la situation de l'utilisateur (*jeunes, familles, personnes âgées, personnes handicapées, ou isolée...*)

QUELQUES DENOMINATIONS :

- **CMS** : Centre Médico-Social (Le GRANJOU à Monestier de Clermont et la Maison du Territoire à Mens)
- **AS** : Assistante sociale
- **D38** : DEPARTEMENT DE L'ISERE
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales à Grenoble
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie à Grenoble
- **CDC** : Communauté de Communes du Trièves
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Social (par village)
- **CARSAT** : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Travail élaboré par les CCAS du secteur de Clelles avec l'aide de l'équipe solidarité du Territoire.

Thème	Quoi ?	Où ?	Observations
EMPLOI	Aide financière (liée à un parcours d'insertion professionnelle)	Mission Locale (perm dans les CMS de MONESTIER et MENS)	
LOGEMENT	Aide caution et garantie financière	AMALLIA (site internet)	Si emploi en apprentissage
	Allocation logement	CAF GRENOBLE (site internet) ou MSA	
SUBSISTANCE	Allocation jeune majeur isolé (AJA) <i>(18-21 ans)</i>	D38	Uniquement pour les jeunes dans le cadre de la protection de l'enfance
	Fond d'aide aux jeunes <i>(18-21 ans)</i>	CMS ou Mission Locale	
	RSA	D38 OU CAF (ou MSA)	A partir de 25 ans ou avant si seul avec un enfant ou si 2 ans de travail
ETUDES	Bourse d'études	Crous ou établissement scolaire	
	Crédit étudiant ?	Banques	
PERMIS DE CONDUIRE	Prêt à taux zéro <i>(18 ans)</i>	Banques	
	Permis à 1 € par jour	Auto-écoles	
	Aide financière (code obtenu)	CMS ou Mission Locale (FAJ)	Cas particulier lié au parcours professionnel et à la situation financière des parents

Aides financières : « Faire valoir ses droits »

Familles, avec au moins un enfant de -18 ans

Thème ?	Quoi ?	Où ?	Observations
SUBSISTANCE	Allocation mensuelle de subsistance	D38	Plafond de ressources
	Allocation mensuelle aide à l'enfant	D38	Sans conditions de ressources protection de l'enfance
	Secours d'urgence (<i>alimentaire</i>)	D38	
	Autre aides possibles	CCAS + COLLECTIF D'ENTRAIDE (Colis alimentaires, épicerie)	Suivant plafond de ressources. Soumis à évaluation. Aide ponctuelle
	Secours prêt CAF ou MSA	CAF instruction CMS MSA (Assistante sociale)	
LOGEMENT	FOND SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) <ul style="list-style-type: none"> - Charges courantes (<i>loyer, énergie, eau, assurance habitation</i>) - Accès au logement (garantie, caution, premier mois loyer) - Maintien en cas de dette de loyer 	D38	SOUS CONDITION de ressources Sous conditions (2 mois de retard de loyers minimum et reprise du paiement régulier du loyer)
	Aide caution et garantie financière	AMALLIA	Personne salariée
	Logement d'urgence	CCAS ET CMS	
	Allocation logement	CAF (<i>internet</i>) ou MSA	
SURENDETTEMENT	Aide à la constitution du dossier	D38 ou Banque de France	
SCOLARITE	Fond social collégien et lycéen	Etablissement scolaire	
MALADIE	Secours exceptionnel	CPAM-CARSAT (rendez-vous avec Assistante sociale de la CARSAT)	
VACANCES	BONS CAF - Aide aux vacances MSA	CAF (<i>internet</i>) ou MSA	Sous conditions de ressources
SANTE	Aide à la mutualisation (<i>mutuelle</i>)	CMU-C (<i>internet</i>) → CPAM ou CMS	Sous conditions de ressources

Thème	Quoi ?	Où ?	Observation
SUBSISTANCE	Secours exceptionnel	CARSAT RETRAITES COMPLEMENTAIRES	Sous condition de ressource
VIE	AIDE SOCIALE : - Aide aux REPAS - Aide à domicile	D38 CCAS (Instruction dossier)	Sous condition de ressource
	AIDE PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (à partir de 60 ans) - Portage de repas - Téléalarme - Aide humaine - Aide technique (matériel)	D38 Soumis à l'évaluation de l'autonomie : → GIR4 (Manque d'autonomie) → A GIR 1 (Grabataire)	Selon les ressources une participation financière est demandée
		DU GIR 5 ET GIR 6 : CARSAT ET CAISSES RETRAITES	
TRANSPORT	Chèque sortir + (taxi...)	CAISSES RETRAITES	
LOGEMENT	FOND SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) - Charges courantes (<i>loyer, énergie, eau, assurance habitation</i>) - Accès au logement (garantie, caution, premier mois loyer) - Maintien en cas de dette de loyer	D38	Sous condition de ressource
	Logement d'urgence	CCAS ET CMS	
	Allocation logement	CAF (internet) ou MSA	
SURENDETTEMENT	Aide à la constitution du dossier et suivi	D38 ou Banque de France	
AMENAGEMENT LOGEMENT	Aide financière pour l'amélioration de l'habitat	(HABITAT ET DEVELOPPEMENT) - SOLIHA	

Thème	Quoi ?	Où ?	Observation
LOGEMENT	FOND SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) <ul style="list-style-type: none"> - Charges courantes (<i>loyer, énergie, eau, assurance habitation</i>) - Accès au logement (garantie, caution, premier mois loyer) - Maintien en cas de dette de loyer 	D38	Sous condition de ressource
	Aide caution et garantie financière	AMALLIA	Personne salarié
	Logement d'urgence	CCAS ET CMS	
	Allocation logement	CAF (internet) et MSA	
SUBSISTANCE	Aides possibles	D38+ CCAS + COLLECTIF D'ENTRAIDE (<i>Colis alimentaire, épicerie</i>), CAISSES RETRAITES	Suivant plafond de ressource. Soumis à évaluation Aide ponctuelle
MALADIE	Secours exceptionnel	CARSAT (INTERNET)	

Aides financières : « Faire valoir ses droits »

Personnes handicapées

Quoi ?	Où ?	Observation
EN SUS DES DROITS communs vus ci-dessus : <ul style="list-style-type: none"> - Carte d'invalidité / de stationnement - RQTH - AAH (<i>Allocation Adulte Handicapé</i>) pour un handicap reconnu à 80 % - PCH (<i>Prestation de Compensation du Handicap</i>) - ENFANT HANDICAPE 	Dossier de demande à déposer au territoire D38	→ Permanences PAAT (Accueil approfondi handicap) : permanences dans les 2 CMS pour aider la constitution du dossier

Allocataires RSA

Quoi ?	Où ?	Observation
AIDE FORMATION	REFERANT RSA	
AIDE MOBILITE	REFERENT RSA	

Création d'activité

Quoi ?	Où ?	Observation
Aides financières possibles	Voir CLAUDINE DURAND (CDC)	

Chômeur indemnisé

Quoi ?	Où ?	Observation
AIDE FORMATION	POLE EMPLOI	

Aides financières : « Faire valoir ses droits »

Contact :

Département de l'Isère

Centre médico-social à Mens :	04 80 34 85 07	ou	<i>sce.sol10@cg38.fr</i>
Centre médico-social au GRANJOU :	04 76 00 61 30	ou	<i>sce.sol10@cg38.fr</i>
Service solidarité :	04 80 34 85 02	ou	<i>sce.sol10@cg38.fr</i>
Service autonomie :	04 80 34 85 03	ou	<i>sce.sol10@cg38.fr</i>
Assistante sociale MSA – Françoise Jury	04 76 88 76 42	ou	<i>jury.francoise@alpesdunord.msa.fr</i>
Collectif d'entraide	04 76 34 15 76	ou	<i>collectif.entraide.trieves@orange.fr</i>
AMALLIA	http://www.amallia.fr/		
CAF	http://www.caf.fr/		
Mission Locale – Cathy Morel	04 76 30 30 90		
SOLHIA (ex : Habitat et développement)	04 76 85 13 65	ou	<i>https://www.soliha.fr</i>